

50 masques gratuits pour chaque Jurassien-ne

Le Conseil fédéral a rendu obligatoire le port du masque dans les transports publics dès le 6 juillet 2020. Le Gouvernement jurassien, de son côté, a rendu obligatoire le port du masque dans les commerces et les magasins du canton à partir de la même date.

Mardi 30 juin 2020, juste avant la prise de ces décisions, le Gouvernement jurassien recommandait déjà avec insistance à la population l'achat d'une boîte de 50 masques chirurgicaux par personne âgée de plus de dix ans.

Mais les actes valent souvent mieux que les paroles.

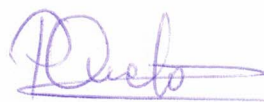
Ces nouvelles décisions vont engendrer un besoin encore plus important de masques et la facture risque d'être salée pour beaucoup de Jurassiennes et de Jurassiens.

Dès lors, ne serait-il pas temps de faire en sorte que le canton du Jura distribue gratuitement à chaque habitant du canton âgé de plus de dix ans une boîte de 50 masques chirurgicaux ?

Il s'agirait là d'un geste fort et concret de la part de l'Etat jurassien en faveur de tous ses habitants pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Ceci dans un but évident de contribution à la sécurité sanitaire, à l'instar par exemple de la distribution gratuite par la Confédération de comprimés d'iode à tous les habitants de Suisse dans un rayon de 50 km autour des cinq centrales nucléaires suisses afin de protéger la population en cas d'incident dans l'une de ces centrales.

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Delémont, le 3 juillet 2020



Pauline Queloz